

HON. SCOTT BRISON, P.C., M.P.  
KINGS-HANTS

TOWN HALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION



L'HON SCOTT BRISON, C.P.,  
DÉPUTÉ  
KINGS-HANTS

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 15 août 2016	De 19 h à 20 h 30	K.C. Irving Environmental Centre, Université Acadia, Wolfville, Nouvelle-Écosse	77 participants. 4 employés
2.			
3.			
4.			
<b>Forme :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <b>X Autre (veuillez préciser) :</b>  La présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement a été imprimée et utilisée comme document d'information pour chaque discussion de groupe afin de répondre aux cinq questions de discussion. Le député et un membre du personnel ont pris des notes en se déplaçant entre les groupes pour établir une vue d'ensemble des réponses des participants. À la fin, chacun des groupes a effectué une présentation de leurs réponses. Chaque groupe a rédigé ses propres notes qui ont été recueillies pour être ajoutées au rapport.			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
<b>Modes de scrutin :</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Remplacement du mode de scrutin actuel :</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Participation électorale :</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Accessibilité et inclusion :</b> <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Vote obligatoire :</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Vote en ligne :</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Représentation locale :</b> <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

#### DISCUSSION – QUESTIONS ET RÉPONSES

*Les réponses ci-dessous sont tirées de notes du (de la) député(e), d'un membre du personnel ainsi que de chacun des groupes de participants.*

**Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)**

Le groupe de participants ayant assisté à cette assemblée publique ne sentait pas que le système majoritaire uninominal à un tour (SMUT) actuel représentait tous les électeurs et que les sièges n'étaient pas attribués de façon équitable en fonction des votes. Ils avaient également l'impression

*Veuillez faire parvenir au :*

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

que leur voix n'était pas entendue au Parlement. Bien qu'ils disposaient d'une représentation locale, ils ne jouissaient pas d'une représentation internationale de leurs opinions politiques.

**Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)**

Les systèmes de vote alternatif ont été présentés dans un document d'information tiré du sommaire de la Bibliothèque du Parlement des différents systèmes électoraux. Ce document a été présenté à l'assemblée publique, expliquant de quelle façon le SMUT, le vote unique transférable (VUT), la représentation proportionnelle mixte (RPM) et le vote alternatif (VA) pourraient fonctionner. Une majorité écrasante de participants ont appuyé le VA et la RPM et étaient déjà familiers avec les systèmes.

Ils ont appuyé ces systèmes parce qu'ils permettaient de conserver les circonscriptions fédérales canadiennes et refléteraient mieux les votes populaires à la Chambre des communes. Lors de la discussion sur les RPM, les participants étaient convaincus que la façon dont les sièges des non-membres de la circonscription seraient assignés pourrait être raisonnablement établie par le Comité sur la réforme électoral. De plus, certains participants ont laissé entendre que l'on ne devrait pas craindre l'idée des gouvernements constituant des coalitions, que plusieurs pays dans le monde forment des coalitions de gouvernements (les exemples donnés étaient l'Allemagne et d'autres pays d'Europe).

Les électeurs aimaient avoir accès à une représentation pour les questions locales, mais ils souhaiteraient également que leur idéologie soit représentée au niveau fédéral, séparément du représentant local si nécessaire. Ainsi, ils se sont opposés au changement et à la fusion des limites de circonscriptions, car combiner une région rurale de la Nouvelle-Écosse à une autre se traduirait par une circonscription trop grande qui ne serait pas représentée par un vrai représentant local. Les gens sont satisfaits de la façon dont le Parlement représente actuellement leur communauté et s'opposent à l'agrandissement de la circonscription, puisque cela entraînerait une dilution de la connexion locale, qui est importante dans les communautés rurales.

Voilà pourquoi les participants ont préféré le VA et la RPM aux autres systèmes de réforme électoral.

**Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)**

Les participants de l'assemblée publique se sont sentis découragés par plusieurs facteurs. Comme mentionné ci-dessus, les électeurs participants ne se sont pas sentis représentés sur le plan idéologique à Ottawa. Ils ont également laissé entendre que les campagnes de diffamation et les attaques de publicités nuisent à la participation, comme le fait le manque d'éducation civique dans les écoles.

La solution proposée était d'accroître l'éducation dans les écoles secondaires pour encourager l'engagement des jeunes et leur apprendre les responsabilités civiques. Cette solution sensibiliserait davantage les électeurs et réduirait l'efficacité des attaques publicitaires. Elle pourrait être menée au sein du mandat d'Élections Canada et un abaissement du droit de vote à 16 ans serait également bénéfique. Ainsi, chaque élève a la chance statistique de voter pour la première fois à une élection fédérale ou provinciale dans une école secondaire, où un bureau de vote pourrait être installé. Cela permettrait de favoriser l'engagement civique chez les jeunes Canadiens et de combattre l'apathie des électeurs.

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électoral (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

**Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)**

Les opinions étaient partagées sur la question d'appuyer le vote obligatoire ou non.

Les opposants affirmaient que le vote obligatoire encouragerait des pratiques de vote mal informées qui pourraient facilement être influencées par la publicité et le populisme. Une personne a posé la question suivante : si tout le monde devait voter, est-ce que les gens seraient plus informés? Ils ne pensaient pas que le vote obligatoire entraînerait un électorat plus informé.

Ceux qui appuient le vote obligatoire ont proposé l'idée d'offrir un remboursement de taxe de 20 \$ pour avoir voté, un incitatif pour encourager les gens à voter sans les y forcer. Ils voulaient également assurer qu'il y aurait un moyen d'annuler leur vote pour ceux qui ne souhaitaient pas voter.

Cette question est celle qui a semé le plus la controverse parmi les participants de l'assemblée publique.

**Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

La plupart des gens s'opposent au vote en ligne et croient qu'il ne pourrait jamais être aussi sécuritaire que les méthodes actuelles de vote par bulletins de vote en papier.

Aucun ordinateur au monde n'est sûr en tout temps et la légitimité de notre démocratie s'est érodée en raison du risque de falsification. Les machines à voter aux États-Unis ont été soulevées comme exemple de remise en question des élections par les électeurs.

Toutefois, afin d'accroître la participation des électeurs, il a été proposé de transformer le jour des élections en jour férié, avec la possibilité de choisir un jour de semaine pour maximiser la participation des électeurs.

**D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

L'autre sujet soulevé est l'opposition à toute forme de référendum. Qu'un référendum permettrait de simplifier une question complexe en une question à laquelle on peut répondre par oui ou par non et que l'opinion d'experts était nécessaire. Ce sujet n'a pas été largement débattu en raison de la majorité écrasante de participants qui s'y opposaient et qui voulaient plutôt présenter leurs idées au Comité.

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)**

Certains accords universels pourraient être considérés comme le genre de réforme démocratique que tous les participants souhaiteraient voir adopter à Kings-Hants. Les valeurs suivantes ont été présentées comme étant importantes :

- La représentation locale était essentielle pour tous les participants et il s'agissait d'un thème récurrent.
- Améliorer l'équité de la représentation dans la Chambre des communes.
- Appuyer l'éducation civique dans les écoles secondaires afin de générer des électeurs actifs et informés.
- Améliorer l'accessibilité aux électeurs tout en préservant l'intégrité des élections.
- L'opposition à un référendum.

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

<b>Présentation du rapport au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)</b>	<b>Date : Le 13 octobre 2016</b>
<b>Signature du député</b>	<b>L'honorable Scott Brison, C.P., député</b>

**Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.*

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)**

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*